

**Zeitschrift:** Ingénieurs et architectes suisses  
**Band:** 112 (1986)  
**Heft:** 15-16

## Vereinsnachrichten

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 24.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Congrès

### ARCO: Cours pour chefs d'entreprises et cadres

Le programme des cours pour le deuxième semestre 1986 vient d'être publié. On peut l'obtenir à l'adresse suivante : ARCO, avenue Agassiz 2, 1001 Lausanne, tél. 021/491911.

### Les systèmes et services nouveaux de télécommunications

Liège, du 12 au 14 novembre 1986

Ce congrès aura lieu au Palais des Congrès de Liège. Son objectif sera de procéder à une analyse globale de l'évolution permanente que connaissent les systèmes et services de télécommunication. Le point de vue sera essentiellement celui de l'ingénieur, intermédiaire obligé entre le potentiel technologique et l'offre du marché tels qu'ils sont ou qu'ils seront dans un proche avenir.

Renseignements : Mme Ch. Lacroix c/o A.I.M., rue Saint-Gilles 31, B-4000 Liège, tél. 041/222946.

### Transfert de technologies et automation industrielle : 2<sup>e</sup> Forum de la Fondation IHB

Bâle, du 13 au 14 novembre 1986

Le transfert de technologies est aujourd'hui une expression très usitée et, dans ce domaine, l'évo-

lution est telle que la plupart des professionnels concernés risquent d'être déroutés par la vague des nouveaux développements. Dans le but d'augmenter la transparence dans ce domaine, nous avons décidé de réaliser, en collaboration avec Prognos SA, une étude sur le thème «Optimisation du transfert de technologies», qui comporte entre autres une analyse de la situation au niveau des institutions spécialisées dans ce domaine, en France, en Allemagne, en Autriche et en Suisse. L'étude sera présentée pour la première fois à l'occasion de la journée d'ouverture du 2<sup>e</sup> Forum et commentée par des spécialistes connus. Cette manifestation s'adresse à la fois aux représentants de l'économie, de la politique, de l'administration publique et des sciences.

La deuxième journée du Forum, organisé conjointement avec le nouvel Institut pour l'application des sciences de l'information, IAI à Bâle, sera consacrée au thème «Automation industrielle». Ce séminaire s'adresse plus particulièrement aux responsables techniques des directions d'entreprises et aux chefs de production des petites et moyennes entreprises sur le point de franchir un degré d'automation plus élevé dans les procédés de fabrication. Par ailleurs, cette manifestation intéressera également les constructeurs de matériels et de logiciels spécialisés dans l'automation industrielle.

Renseignements : Secrétariat de la Foire suisse d'échantillons, case postale, 4021 Bâle, tél. 061/262020.

## Industrie et technique

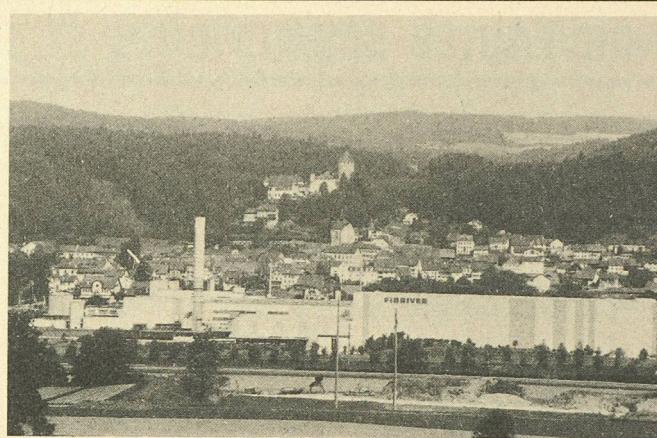
### Reprise de la production de fibres de verre à Lucens

Après deux mois de travaux destinés à la construction d'un nouveau four, la production de fibres de verre Isover-Vetroflex a repris à l'usine de Lucens, numéro 1 de l'isolation en Suisse.

Ce four a nécessité un investissement de près de 9 millions de francs. Sa capacité est de 100 ton-

nes par jour, soit l'équivalent de plus de 50 wagons CFF ! De plus, il est doté des tout derniers perfectionnements de la technologie qui viennent s'inscrire dans une politique, définie et planifiée depuis quelques années, visant à une automatisation de toutes les phases du procédé de fabrication.

Enfin, et c'est une nouveauté, Fibriver s'est dotée d'un four fonctionnant à l'énergie électrique, ce



Vue de l'usine Fibriver/Lucens.

qui est une amélioration vis-à-vis de la pollution et qui confirme la vocation de l'entreprise dans sa recherche de solutions liée aux problèmes de l'environnement. Fibriver Case postale 1001 Lausanne.

me de la plus grande autarcie possible en cas de difficultés d'approvisionnement. Les stocks obligatoires, complétés par des réserves libres, offrent une sécurité qu'un nouveau régime de défense nationale économique a étendue à toutes les perturbations du marché mondial.

## Bibliographie

### Politique économique extérieure – Défense nationale économique

par Yvette Jaggi. – Un volume 14 x 24 cm, 96 pages. Editions Presses polytechniques romandes, 1015 Lausanne. Collection «Droit et vie économique», 1983. Prix : Fr. 30. –

Installée dans sa neutralité, la Suisse préfère dit-on le commerce à la politique internationale, c'est-à-dire les affaires tout court aux affaires étrangères. En tout cas, elle poursuit depuis longtemps une politique économique extérieure dont le libéralisme et l'ouverture correspondent aux intérêts d'un pays largement dépendant de l'étranger pour son approvisionnement; mais ce dernier doit aussi être assuré, précisément à cause de cette dépendance. L'ouvrage décrit les instruments que la Suisse peut ainsi mettre en œuvre.

Le tarif douanier présente toujours la particularité d'être fondé sur le poids des marchandises importées, sans considération de leur valeur. La Suisse a en outre mis en application divers régimes tarifaires spéciaux liés à son adhésion au GATT et à l'AELE, à l'accord passé avec la CEE ou à l'octroi de préférences tarifaires en faveur des pays en voie de développement.

Parmi les autres mesures de politique commerciale autonome, la garantie contre les risques à l'exportation tient une place importante. Cette forme d'assurance-crédit, qui tend à faciliter l'acceptation de commandes venant de l'étranger, constitue un instrument de promotion commerciale efficace.

Pour affirmer sa neutralité et son indépendance, la Suisse a dû mettre au point un système lui permettant de vivre dans le régime

## UIA

### Médaille d'or/Prix UIA 1987

Nous avons parlé dans notre n° 10 du 7 mai 1986 de l'attribution de la Médaille d'or et des Prix UIA 1987 lors du XVI<sup>e</sup> Congrès UIA en juillet 1987.

Le faible intérêt suscité par cet événement nous incite à en reparler. Voir le n° 10 du 7 mai 1986 ou renseignements à :

Comité suisse de l'UIA, c/o Secrétariat général de la SIA, Selnaustrasse 16, 8039 Zurich.

## Vie de la SIA

### Communications SVIA

#### Candidatures

M. Pierre-Paul Duchoud, ingénieur géomètre et du génie rural, diplômé EPFL en 1975. (Parrains : MM. B. Lauraux et J. Nicole.)

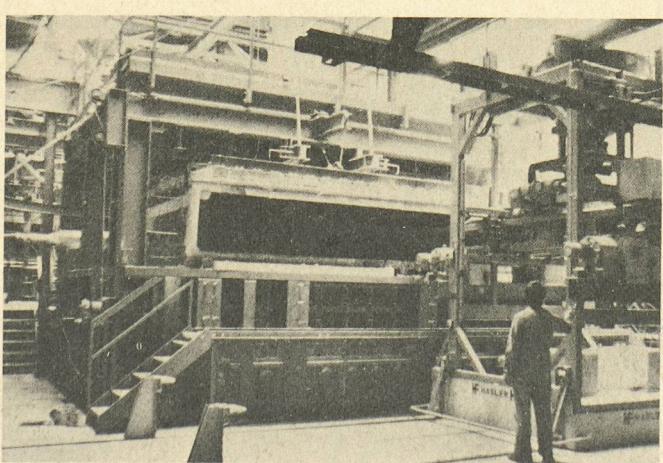
Mme Laure-Sophie Kochnitzky, architecte diplômée EPFL en 1985. (Parrains : MM. M. Bevilacqua et P. Mestelan.)

M. Christian Leibbrandt, architecte diplômé EPFL en 1980. (Parrains : MM. P. Mestelan et J. Dumas.)

M. M. Nabil Sidaoui, ingénieur civil diplômé EPFL en 1978. (Parrains : MM. Pham Gia-Thang et Ch. Androux.)

M. Oswald Marxer, architecte diplômé EAUG en 1979. Parrains : MM. Ph. Guyot et F. Sillig.

Nous rappelons à nos membres que conformément à l'article 10 des statuts de la SVIA, ils ont la possibilité de faire une opposition motivée par avis écrit au comité de la SVIA, dans un délai de 15 jours. Passé ce délai, les candidatures ci-dessus seront transmises au Comité central de la SIA.



Four verrier de l'usine et son système d'enfourchement.